Informations de base

2024/2950(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur Hong Kong, notamment les cas de Jimmy Lai et des 45 militants récemment condamnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Hong-Kong	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/11/2024	Débat en plénière		
28/11/2024	Décision du Parlement	T10-0051/2024	Résumé
28/11/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2024/2950(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150 Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0208/2024	25/11/2024	
Proposition de résolution		B10-0209/2024	25/11/2024	
Proposition de résolution		B10-0210/2024	25/11/2024	
Proposition de résolution		B10-0211/2024	25/11/2024	
Proposition de résolution		B10-0212/2024	25/11/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0051/2024	28/11/2024	Résumé

Résolution sur Hong Kong, notamment les cas de Jimmy Lai et des 45 militants récemment condamnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale

2024/2950(RSP) - 28/11/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 473 voix pour, 23 contre et 98 abstentions, une résolution sur Hong Kong, notamment sur les cas de Jimmy Lai et des 45 activistes récemment condamnés en vertu de la loi sur la sécurité nationale.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Après l'introduction de la loi sur la sécurité nationale et de l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale, les libertés fondamentales et l'État de droit se sont détériorés à Hong Kong.

Jimmy Lai, militant pro-démocratique sino-britannique, est détenu depuis 2020 sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Il risque la prison à vie. En outre, 45 politiciens, militants et journalistes pro-démocratie ont été condamnés pour subversion, dans l'affaire «Hong Kong 47», pour avoir organisé des élections primaires non officielles. Ces procès sont les plus importants à ce jour en matière de sécurité nationale.

Le Parlement a condamné la condamnation d'activistes pro-démocratiques sur la base d'accusations liées à la sécurité nationale, en violation du droit international, et a appelé à l'abrogation de la loi sur la sécurité nationale et de l’ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale.

Le gouvernement de Hong Kong est invité à libérer immédiatement et sans condition tous les militants pro-démocratie, y compris Lai et Chung, et à abandonner toutes les charges retenues contre eux.

Constatant que le classement de Hong Kong dans l'Indice mondial de la liberté de la presse a considérablement baissé, les députés ont appelé Hong Kong à permettre aux journalistes de travailler librement. Ils ont également condamné l'exploitation de la position commerciale mondiale de Hong Kong pour échapper aux sanctions internationales imposées à la Russie, à l'Iran et à la Corée du Nord, notamment grâce à la fourniture de technologies de pointe, au commerce du pétrole et à la prestation de services financiers.

Avertissant la Chine que ses actions à Hong Kong auront des conséquences sur les relations entre l'UE et la Chine, le Conseil est invité à revoir ses conclusions de 2020 sur Hong Kong et à imposer des sanctions ciblées à John Lee et à d'autres fonctionnaires chinois et hongkongais responsables de violations des droits de l'homme, à révoquer le traitement douanier favorable accordé à Hong Kong et à réexaminer le statut de l'Office du commerce économique de Hong Kong à Bruxelles.

Enfin, la résolution appelle à la création d'un fonds de défense juridique de l'UE pour soutenir les défenseurs de la démocratie à Hong Kong, à l'intensification des visites de prisons et de l'observation des procès par le bureau de l'UE à Hong Kong, et à la mise en place d'un point de contact pour les droits de l'homme.